



L'ÉCHO DU COTEAU



Municipalité de
Sainte-Mélanie

Édition spéciale - Décembre 2018

Bulletin d'information publié par la Municipalité de Sainte-Mélanie

info@sainte-melanie.ca

www.sainte-melanie.ca

 [twitter https://twitter.com/SainteMelanie](https://twitter.com/SainteMelanie)



PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

Membres du conseil municipal

Madame Françoise Boudrias, mairesse

Monsieur Daniel Gravel, conseiller, district numéro 1

Monsieur Jasmin Boucher, conseiller, district numéro 2

Monsieur Denis Filiatrault, conseiller, district numéro 3

Monsieur Gilbert Perreault, conseiller, district numéro 4

Madame Geneviève Poirier, conseillère, district numéro 5

Madame Nathalie Lépine, conseillère, district numéro 6

MOT DE LA MAIRESSE

Votre conseil municipal a la responsabilité de vous présenter les prévisions budgétaires de la municipalité couvrant l'exercice financier de l'année 2019.

Les membres du conseil se sont réunis à quelques reprises et ont pris le temps nécessaire pour discuter, analyser et évaluer divers scénarios pour établir ces prévisions budgétaires. Nous tenons à remercier notre directeur général, monsieur Claude Gagné, et tout le personnel de la Municipalité pour le soutien et la qualité des documents déposés pour l'élaboration des prévisions budgétaires.

Le lundi 17 décembre 2018, nous avons adopté lors d'une séance extraordinaire les prévisions budgétaires 2019 telles que décrites dans cette édition spéciale.

Les membres du conseil sont des citoyennes et citoyens de la municipalité qui se sont engagés à servir l'intérêt commun des contribuables de la municipalité. Nous sommes attentifs et désireux de respecter la capacité de payer des contribuables de la municipalité, tout en préservant l'offre des services municipaux qui fait de Sainte-Mélanie une municipalité agréable à vivre et inspirante pour attirer de nouveaux résidents.

La bonne nouvelle pour cette présentation du budget est que nous avons décidé de baisser le taux de la taxe foncière 2019 à 0,56 \$. Le taux des années 2016, 2017 et 2018 était à 0,57 \$/100 \$ d'évaluation foncière. Pour prendre cette décision, nous avons considéré le dépôt du nouveau rôle triennal (2019/2020/2021) qui hausse la valeur foncière des immeubles. Pour équilibrer le budget 2019, le conseil municipal a décidé d'affecter 43 440 \$ du surplus libre cumulé.

Le budget des revenus 2018 était de 4 171 597 \$ et la prévision de réalisation au 31 décembre 2018 est de 4 255 032 \$, soit un excédent de revenus estimé de 83 435 \$. Le budget des dépenses et investissements 2018 était de 4 171 597 \$ et la prévision de réalisation au 31 décembre 2018 est de 3 993 505 \$, soit une baisse des dépenses estimée à 178 092 \$. Cette baisse est essentiellement liée aux coûts réels inférieurs pour les travaux de réfection du chemin du Lac Nord. Le surplus libre cumulé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2018 est estimé à 261 527 \$.

La prévision budgétaire pour l'année 2019 est de 3 569 900 \$. L'écart avec le budget 2018 est de 601 697 \$ soit en baisse de 14,4 %. Cette baisse est occasionnée principalement par l'absence de projets majeurs d'infrastructure en 2019. En 2018, les travaux du chemin du Lac Nord ont représenté à eux seuls un investissement de l'ordre de 715 000 \$ alors que l'investissement prévu était de 915 000 \$.

Quant aux dépenses de fonctionnement, elles passent d'une prévision de 3 051 954 \$ en 2018 à 3 243 589 \$ en 2019, soit une hausse de 6,3 %. En 2019, les principales fluctuations ont trait aux dépenses de loisirs et culture (60 000 \$), quotes-parts MRC (20 000 \$), salaires (21 000 \$), diagnostic organisationnel avec la Fédération québécoise des Municipalités (25 000 \$) et les quotes-parts Sûreté du Québec (33 000 \$).

MOT DE LA MAIRESSE

En ce qui concerne la taxe foncière générale, la valeur des immeubles imposables avec le dépôt du nouveau rôle triennal (2019/2020/2021) est passée de 355 533 200 \$ à 388 619 800 \$ soit une augmentation de 33 086 600 \$ (hausse de 9,3 %). Le conseil municipal a choisi d'abaisser le taux d'un cent, soit à 0,56 \$/100 \$ d'évaluation foncière. À ce taux, cette majoration de valeur foncière procure des revenus supplémentaires de taxes de 149 732 \$ pour 2019.

En réalisant une affectation du surplus libre cumulé de 43 440 \$ pour 2019, nous équilibrons le budget tout en baissant le taux de taxe. À titre d'exemple, l'affectation de surplus libre pour maintenir l'équilibre budgétaire était de 40 679 \$ en 2018 et de 140 000 \$ en 2017.

Ainsi, la baisse du taux de taxe foncière est accompagnée d'un gel de la tarification pour tous les réseaux publics (égout/aqueduc) et du gel de la tarification pour la gestion des matières résiduelles à 213,50 \$ par unité résidentielle.

Actuellement, le surplus cumulé de la Municipalité est estimé à 931 400 \$.

Sur la table de travail en 2019, le conseil municipal sera particulièrement attentif au suivi du dossier du plan directeur des infrastructures du périmètre urbain dont la priorité est le remplacement du système de traitement des eaux usées. Nous avons accordé le mandat à la firme Parallèle 54 Expert-Conseil pour aider les membres du conseil à faire avancer le dossier. Nous espérons que ce projet de remplacement de notre système de traitement des eaux usées pour le secteur « village » et l'avancement du plan directeur des infrastructures pour le périmètre urbain se réaliseront en 2020-2021.

Au cours de l'année 2019, nous allons amorcer la refonte du plan stratégique de développement 2020-2031 afin d'établir un nouveau plan d'action considérant les aspirations des citoyens pour le développement de la municipalité.

En 2019, les citoyennes et citoyens de Sainte-Mélanie pourront profiter de la gratuité d'accès au parc des Chutes Monte-à-Peine-et-des-Dalles. Cet hiver, un projet pilote est en cours à la porte de Sainte-Mélanie du parc des Chutes. Nous avons mis à la disposition des raquetteurs et randonneurs, les samedis et dimanches, une roulotte chauffée.

Le conseil municipal a reconduit pour une autre année la coordination de la bibliothèque. En plus de l'accès aux livres, nous pourrions profiter des projets concoctés par la coordonnatrice, madame Ghyslaine Beaufort et les bénévoles de la bibliothèque. Encore merci pour votre implication !

Suite à une activité de sensibilisation tenue lors de la Semaine de la sécurité de la MRC de Joliette, la Municipalité a décidé de poursuivre sa démarche afin d'assurer la sécurité des citoyens et de nos enfants aux traverses piétonnières en y installant des feux de signalisation à l'été 2019. En collaboration avec la MRC de Joliette, nous prévoyons une autre campagne de sensibilisation afin de rappeler les règles entourant la signalisation des traverses piétonnières.

Dans un souci de respect de l'environnement, nous prévoyons installer dans le stationnement municipal adjacent à la caserne d'incendie une borne de recharge pour les véhicules électriques.

Dans le cadre de notre politique familiale municipale, nous désirons développer un programme de soutien financier aux familles qui désirent utiliser les couches lavables.

Notre village est appelé à croître et nous observons actuellement une augmentation appréciable des enfants inscrits au camp de jour, qui utilisent non seulement les installations du parc des Sables, mais aussi celles de l'école Ste-Hélène. Nous sommes soucieux du développement de notre école et nous sommes attentifs à l'évolution du dossier de son agrandissement. Je souligne, à cet égard, l'excellente collaboration que nous avons avec la directrice et le personnel de l'école. Cette collaboration est précieuse pour le futur de notre municipalité. Nous poursuivons l'offre de services en loisirs pour les clientèles de tous âges. D'ailleurs, je vous invite, dans le cadre du programme « **Transforme ton milieu de vie** », à déposer vos projets qui visent à rendre votre milieu de vie plus durable, plus créatif et plus humain. La Municipalité dispose d'un budget de 2 000 \$ pour soutenir quatre projets de 500 \$. Pour en savoir plus, informez-vous auprès de monsieur Martin Alarie, notre ressource en loisirs.

Je tiens aussi à souligner la générosité des bénévoles de la municipalité, si essentielle à la vie d'une communauté. Nous continuerons à soutenir les organismes tels que L'Entraide communautaire, qui s'occupe particulièrement de nos familles moins favorisées financièrement, la bibliothèque municipale, l'AQDR, le Club de l'Amitié, le Cercle de Fermières, Culture en Action, le comité de jumelage, les comités de la fête des Récoltes et la fête de Noël.

Je profite de cette édition spéciale pour vous souhaiter, en mon nom et ceux des membres du conseil et du personnel municipal, un joyeux temps des Fêtes et que la nouvelle année 2019 soit une année inspirante, débordante de santé, de prospérité, de plaisir, d'amitié et de bienveillance !

Françoise Boudrias
Mairesse de Sainte-Mélanie

**Prévisions budgétaires
Fonds d'administration
Exercice se terminant le 31 décembre 2019**



Municipalité de
Sainte-Mélanie

Taux de la taxe foncière 2019 = 0,56/100 \$ d'évaluation



REVENUS	
Taxes sur la valeur foncière	2 183 164 \$
Taxes sur une autre base	624 760 \$
Paiement tenant lieu de taxes	8 998 \$
Autres services rendus	140 881 \$
Autres revenus	356 060 \$
Transferts inconditionnels	60 248 \$
Transferts conditionnels	31 353 \$
Crédit GMR	110 131 \$
TOTAL DES REVENUS	3 515 595 \$
AFFECTATION FONDS RÉSERVÉS	10 865 \$
AFFECTATION DE SURPLUS	43 440 \$
BUDGET TOTAL	3 569 900 \$

DÉPENSES	
Administration générale	656 545 \$
Sécurité publique	513 704 \$
Transport	771 341 \$
Hygiène du milieu	498 143 \$
Santé et bien-être	31 717 \$
Aménagement, urbanisme et développement	148 803 \$
Loisirs et culture	576 360 \$
Frais de financement	46 976 \$
Autres activités financières	117 446 \$
TOTAL DES DÉPENSES	3 361 035 \$
Activités d'investissement	208 865 \$
BUDGET TOTAL	3 569 900 \$

REMERCIEMENTS

CLUB DE BRIDGE SAINTE-MÉLANIE



Le 10 décembre 2018, le Club de bridge de Sainte-Mélanie a remis un **don de 500 \$** pour les loisirs de Sainte-Mélanie.

Nous reconnaissons de gauche à droite:

Martin Alarie, technicien en loisirs

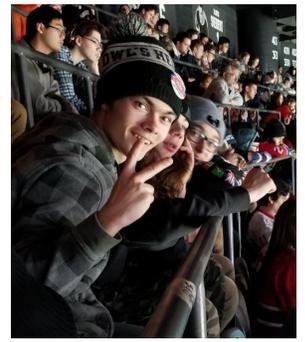
Gaétan Dubreuil, administrateur

Françoise Boudrias, mairesse

Julien Cordeau, administrateur



LES CANADIENS DE MONTRÉAL AU CENTRE BELL



Grâce à M. Yvan Guibault, directeur général de LOGIFLEX, à M. Martin Gaudreault, président de Groupe Gaudreault et M. Jean-François Nadeau de Groupe Nadeau de Sainte-Mélanie, 60 personnes ont eu la chance de voir jouer les Canadiens de Montréal au Centre Bell le dimanche 2 décembre dernier.

Merci aux généreux donateurs !

Des familles et des jeunes du local L'Amigo, accompagnés de M. Éric Dupuis, intervenant-animateur, et M. Simon Gagné, ont pu être présents à cette superbe soirée et apprécier un match de la ligue nationale de hockey (LNH).

